

BPJEPS "activités du cirque"

Le diplôme professionnel de l'animateur socio-culturel

FORMATION EN ALTERNANCE



LE BPJEPS

« ACTIVITÉS DU CIRQUE »

Le Brevet Professionnel de la Jeunesse, de l'Éducation Populaire et des Sports (BPJEPS) est un diplôme d'état d'animateur de niveau IV. Il atteste l'acquisition d'une qualification professionnelle en responsabilité, à finalité éducative ou sociale, dans les domaines d'activités physiques, sportives, socio-éducatives ou culturelles. Les activités s'exercent notamment dans le cadre des associations d'éducation globale, des écoles de cirque sous forme associative, lucrative ou municipale, des compagnies de cirque, des établissements scolaires.



Objectifs de la formation

Développer les compétences des animateurs professionnels

Notre objectif est de promouvoir une pédagogie favorisant l'envie de transmettre, le plaisir de faire-faire, mais également l'envie de se former de manière permanente.

Développer les compétences techniques des animateurs de cirque par l'apprentissage des mouvements et gestes techniques qui sont liés à la sécurité et au respect de l'intégrité physique, afin de garantir la santé et la sécurité des pratiquants.

Développer les compétences artistiques des animateurs de cirque, pour qu'ils préparent et organisent des actions artistiques en autonomie. Ces compétences permettent aux animateurs de construire pour les enfants et les jeunes des opportunités de découverte de soi et d'émancipation.

Développer les compétences pédagogiques des animateurs pour qu'ils retransmettent un savoir-faire qui favorise le jeu, le respect à la personne, la solidarité, la passion.

Les débouchés

Le titulaire du BPJEPS est amené à encadrer des groupes pour conduire des activités de découverte et d'initiation aux arts du cirque dans le cadre :

- d'associations d'éducation globale
- des écoles de cirque
- de compagnies de cirque
- d'établissements scolaires
- de centres de loisirs et/ou de vacances
- d'instituts spécialisés (IME, Foyers de vie, ITEP...)

97% des stagiaires ayant suivi notre formation ont obtenu leur diplôme et un emploi en fin de formation.



Contenus de la formation

MODULE 1 (101h30)

Pédagogie, publics animation et élaboration de projet

MODULE 2 (367h30)

Technicité de l'animateur - activités et techniques des arts du cirque, créativité et compétences artistiques

MODULE 3 (73h30)

Environnement professionnel et collaboration avec les partenaires éducatifs

MODULE 4 (73h30)

Méthodologie et préparation aux certifications, vie de groupe et régulation de formation

Organisation de la formation

Durée de la formation

Du 30 septembre 2024 au 11 juillet 2025 (environ 1 an)

Rythme de l'alternance

- 616 heures en centre de formation : 1 à 3 semaine(s) (les lundis et mardis) dont 11 jours en formation à distance (FOAD) + 6 semaines complètes (durant les vacances scolaires zone C). Se reporter au calendrier de formation pour plus de précision.
- 532 heures en entreprise, 30 séquences avec 2 jours, au choix, les mercredis, jeudis, vendredis, samedis et 3 ou 4 semaines à temps complet pendant les vacances scolaires (se reporter au calendrier de formation), soit au total 532h.

Tests d'exigences préalables (TEP)

- Production d'éléments techniques simples dans les cinq familles d'activités du cirque.
- Présentation d'un numéro dans une des familles d'activités concernées et argumentaire oral autour de cette présentation.
- Entretien avec un jury afin de vérifier l'adéquation entre la motivation, le parcours, l'implication dans le milieu du cirque et/ou de l'animation et le projet professionnel du candidat.
- Tests d'expression écrite et orale

Conditions d'accès

- Avoir 18 ans au dernier jour de la formation
- Justifier de l'une des qualifications suivantes : BASE, BAFA, BAFD, BAPAAT, ou tout diplôme de niveau IV (BAC) ou supérieur
- Posséder le PSC1
- Présenter un certificat médical de non-contre indication à la pratique des arts du cirque
- Réussir les épreuves de sélection (TEP) organisées par le centre de formation (sont exemptés d'une partie des tests les titulaires du BIAC, Baccalauréat L option "arts du cirque", Brevet artistique des techniciens du cirque, Diplôme des métiers des arts du cirque ou d'une dispense délivrée dans le cadre d'une VAE)

Coût de la formation

Le coût est fixé à 5995 euros.

Le prix de la formation pourra être réduit en fonction des allègements et des validations d'acquis décidés à l'issue du positionnement.

Financements possibles

Prise en charge possible par Uniformation, l'AFDAS, Pôle Emploi, les conseils régionaux ou départementaux, afin d'aider le stagiaire à payer en totalité ou partiellement sa formation.

Qualiopi
processus certifié

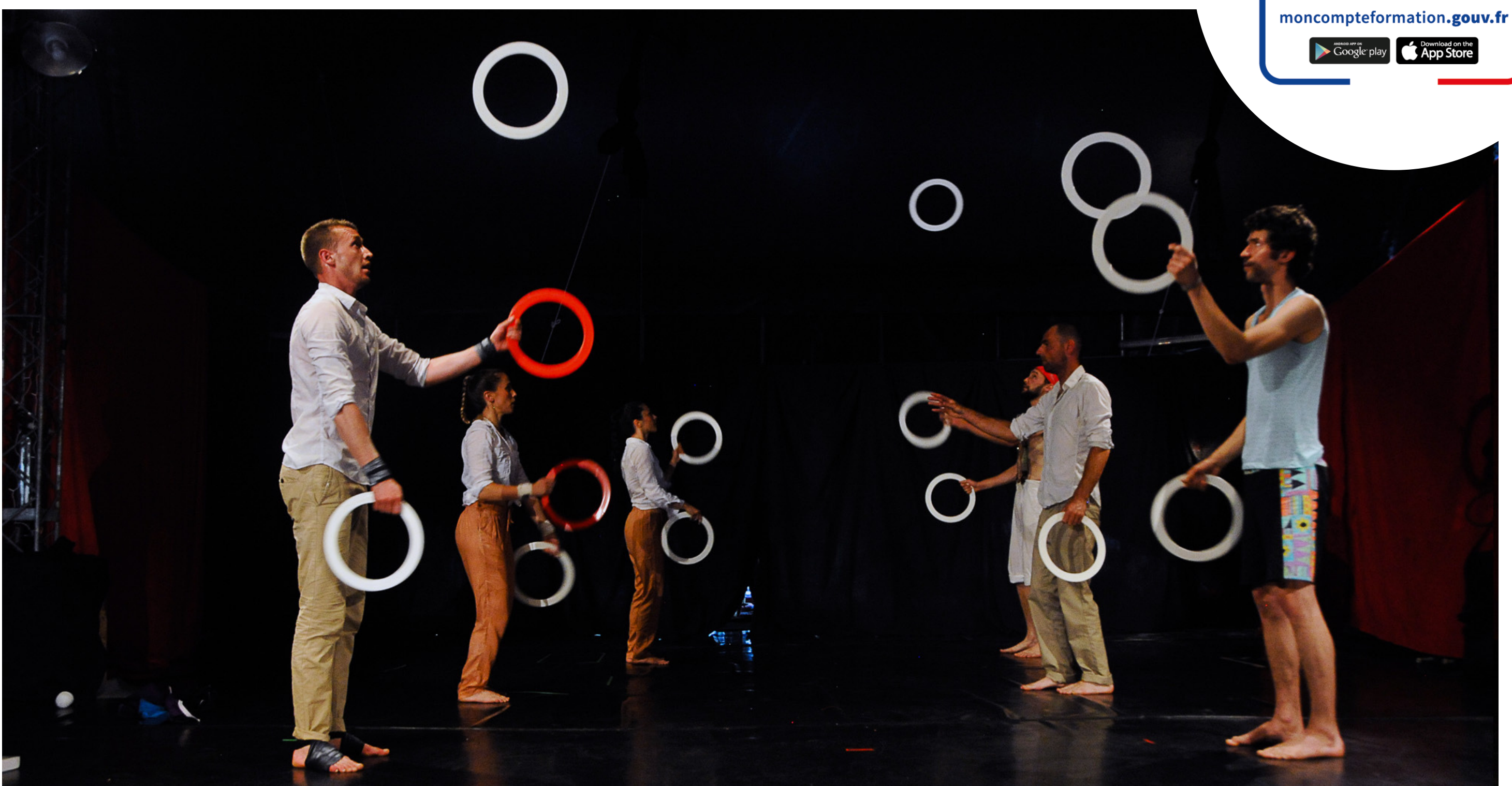
Dd
Datadock

Cette offre de formation est éligible à

**MON
COMPTE
FORMATION**

moncompteformation.gouv.fr

Google play App Store



L'association ART ENSEMBLE e(s)t L'école de cirque CHERCHE-TROUVE

"École de rencontre et de partage où chacun se nourrit de l'autre pour se réaliser, école d'apprentissage et de créativité, le cirque, s'il n'est pas une école de la vie, nous permet néanmoins de mettre en avant quelques unes des valeurs qui sont les nôtres : mixité, tolérance, échange, confiance."

Serge Laurent, président de l'association

Le projet de l'école s'articule autour de 3 axes :

- **La pratique amateur** : Ateliers pour les enfants dès l'âge de 3 ans et les adultes. Stages, centres de vacances ou encore accueil de scolaires de la maternelle au lycée.
- **La recherche et la formation** : Formations complémentaires pour les adultes et développement d'ateliers de recherche autour du cirque.
- **L'échange et les représentations** : Favoriser l'accès au spectacle vivant par la diffusion de spectacles, de créations ou d'artistes en résidence.

Le lieu

Le site de Cherche-Trouve est une plate-forme d'un hectare à l'entrée de l'Île de loisirs de Cergy-Pontoise, qui accueille six chapiteaux, deux yourtes, des bureaux et salles de réunions, des lieux de vie et hébergement. À seulement 30 minutes de Paris, en voiture ou RER.

Parking situé devant les chapiteaux et transports en commun à 5 minutes à pieds (ligne RER A depuis Paris, puis bus à Cergy-Préfecture vers l'Île de Loisirs).

Possibilité d'hébergement sur site (15€/nuit)





RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS

Responsable de la formation : Mathilde Hueber-Dumolard

Ecole de cirque Cherche-Trouve

île de loisirs de Cergy-Pontoise
1 rue des Etangs, BP 70001

01 34 43 15 15 / 06 83 11 84 01

bpjeps@cherche-trouve.com

www.bpjeps-cirque.com



Partenaires :

